



Commune de FORT-LOUIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le trente mai deux mille seize à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/05/2016

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, HENTSCH Eric, GROFF Jérôme, BARTH Hans, COUSANDIER Daniel, HUBER Christelle, HUNTZINGER Régis, DEVAURE Pascal, LE MEVEL Clément, DEHILLOTTE Antoine

DCM 27 /2016	TARIFS LOCATION SALLES à l'ESPACE RELAIS DU FORT
--------------	-----------------------------------------------------

Le Conseil municipal après avoir délibéré, DECIDE de fixer les tarifs comme suit :

	Grande + petite salle + cuisine 280m ² 270 personnes		GRANDE SALLE 200m ² 200 personnes + cuisine		PETITE SALLE 80m ² 70 personnes	
	1 jour de la semaine	1 week-end	1 jour de semaine	1 week-end	1 jour de semaine	1 week-end
Tarifs habitants	140€+75€	350€+75€	100€+75€	280€+75€	60€	115€
Tarifs extérieur	250€+75€	600€+75€	200€+75€	500€+75€	100€	200€
Tarifs association	110€+75€	270€+75€	80€+75€	250€+75€	50€	70€
Association locale ou artiste local	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	gratuit
Caution	1000€	1000€	1000€	1000€	1000€	1000€

Les charges (chauffage, électricité, eau, poubelles) sont comprises.

Le tarif de la vaisselle cassée est le suivant :

Assiette 25 cm	3.00 €	Cuillère à café	1.50 €
Assiette 28 cm	4.00 €	Fourchette	2.00 €
Assiette creuse	1.50 €	Cuillère à soupe	2.00 €
Couteau	3.00 €	Verre à pied 24.5 cl	2.00 €
Gobelet verre	1.50 €	Verre à cognac 15 cl	2.00 €
Tasse de thé 16 cl	6.00 €	Verre à bière 33cl	1.50 €
Tasse de thé 20 cl	5.50 €		
Table pliante Célia	265 €	Chaise Vancouver	80 €

Ces recettes seront encaissées par la régie des recettes de la Commune.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 3 juin 2016

Le Maire,
Gérard JANUS





Commune de FORT-LOUIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le trente mai deux mille seize à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 15/05/2016

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, HENTSCH Eric, GROFF Jérôme, BARTH Hans, COUSANDIER Daniel, HUBER Christelle, HUNTZINGER Régis, DEVAURE Pascal, LE MEVEL Clément, DEHILLOTTE Antoine

**DCM 28 / 2016 : SUBVENTION
Rénovation de l'église de Saint-Yrieix-Sous-Aixe**

Le Maire expose,

La Fondation du Patrimoine Limousin, reconnue d'utilité publique, a reçu pour mission de sauvegarder l'église de Saint-Yrieix-Sous-Aixe (commune jumelée à Fort-Louis).

En devenant mécène de l'église de Saint-Yrieix-Sous-Aixe, notre commune marquera son attachement à cette commune qui a accueilli les habitants de Fort-Louis lors de 2^{ème} guerre mondiale.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'allouer à la Fondation du Patrimoine Limousin une subvention de 1500 € pour la rénovation de l'église de Saint-Yrieix-Sous-Aixe.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 7 juin 2016

Le Maire,
Gérard JANUS

